

Amendement 2**Eva Joly**

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution**B8-0580/2016****Claude Moraes**au nom de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures
sur le suivi de la résolution du Parlement européen du 11 février 2015 sur le rapport du Sénat
américain sur l'utilisation de la torture par la CIA**Proposition de résolution****Paragraphe 26 bis (nouveau)***Proposition de résolution**Amendement*

26 bis. charge sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, en association avec sa commission des affaires étrangères, et en particulier avec sa sous-commission des droits de l'homme, d'assurer le suivi de son enquête sur les allégations de transport et de détention illégale de prisonniers par la CIA dans les pays européens, ainsi que des recommandations émises dans ses résolutions ultérieures, d'explorer de nouvelles voies d'enquête mises en lumière par le rapport du Sénat et de suivre de près les nouveaux développements en la matière; charge sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures de poursuivre ses travaux en associant les parlements et les praticiens nationaux, par des auditions ou des conférences, afin de prendre en compte toutes les enquêtes parlementaires et judiciaire passées et en cours;

Or. en